



Contrat d'adhésion en tant que membre externe

entre la Caisse de retraite anticipée du secteur principal de la construction (RETABAT) de siège social à Sion et

Nom

Prénom

Né(e) le

N° AVS

Dernier employeur

désire prolonger son assurance RETABAT en tant que membre externe et s'engage à payer mensuellement les cotisations calculées, ceci à partir du (date) .

Cotisation mensuelle à calculer sur la base d'un salaire annuel de (CHF) :

En cas de reprise d'activité auprès d'une entreprise affiliée à RETABAT, la caisse doit immédiatement être avisée.

Lieu/Date

Signature

A nous retourner daté et signé.